

Collecte des feuilles



# Les sacs en papier sont maintenant obligatoires



Procurez-vous les gratuitement à votre municipalité!



## IMPORTANT

Les sacs en plastique ne seront pas ramassés



### Date des collectes:

St-Laurent, Ste-Pétronille et St-Jean: 16 octobre 2015

Tous les municipalités: 30 octobre et 13 novembre 2015

Pour plus d'info. Tél: 418-670-3259 ou [www.mrcio.qc.ca](http://www.mrcio.qc.ca)

Afin de se conformer aux normes environnementales:

- soit la MRC déboursait trois fois plus cher pour envoyer ses feuilles au centre de compostage de St-Henri-de-Lévis;
  - soit elle finançait et rendait obligatoire le sac en papier pour continuer à composter les feuilles sur les fermes de l'île.
- Une option environnementalement et économiquement plus avantageuse!

## Sac en papier obligatoire pour la collecte de feuilles

- Des sacs gratuits sont disponibles dans toutes les municipalités!
- **Ne mettre aucune plante envahissante ou déchet** au travers des feuilles par respect pour les agriculteurs qui les composteront.
- Respecter la ligne de remplissage sur le sac pour être en mesure de le refermer plus facilement. Rouler ou simplement refermer vers l'intérieur. Les attaches ne sont malheureusement pas permises car celles-ci ne sont pas compostables.
- Il existe des supports en métal permettant de tenir les sacs debout afin de faciliter leur remplissage, on en retrouve entre autres chez Canac et Homehardware. Une "crazy carpet" peut aussi être une alternative efficace afin de maintenir l'ouverture bien ouverte quand on penche le sac par terre pour le remplir.
- Tondre les feuilles et les laisser au sol (surtout au début de l'automne quand les quantités sont moindres) est une bonne façon de réduire la quantité de feuilles à ramasser tout en enrichissant le gazon. On appelle cette pratique le feuillicyclage.

**IMPORTANT :**  
**Les sacs en plastiques ne seront pas ramassés.**



Mélissa Poirier, responsable de la gestion des matières résiduelles.  
418-670-3259 / mpoirier@mrcio.qc.ca  
www.mrcio.qc.ca

---

### Dates de collecte:

16 octobre: St-Jean, St-Laurent, Ste-Pétronille

30 octobre et 13 novembre: Tous les municipalités

----

Afin de se conformer aux normes environnementales:

- soit la MRC déboursait trois fois plus cher pour envoyer ses feuilles au centre de compostage de St-Henri-de-Lévis;

- soit elle finançait et rendait obligatoire le sac en papier pour continuer à composter les feuilles sur des fermes de l'île.

Une option environnementalement et économiquement plus avantageuse!